



**COMPTE - RENDU
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
DE L'ACTION SOCIALE DE PARIS
(2 décembre 2009)**

Siégeait pour le SPACEF-CFDT :

- Christine Gasparella (membre titulaire).

M. Marc Fradet, Président du CDAS, fait une intervention liminaire à propos du boycott du CDAS du 24 septembre 2009 organisé par l'ensemble des organisations syndicales. En effet, les organisations constatant la dégradation du dialogue social au sein de cette instance, avaient décidé de ne pas siéger le 24 septembre dernier.

Mme Odile OSTERMANN, Déléguée Départementale de l'Action Sociale de Paris fait également une intervention liminaire et explique que le boycott a été très mal vécu par l'équipe du CDAS.

Le procès-verbal de la réunion du 12 février 2009 est approuvé à l'unanimité.

Le président présente le compte-rendu d'activité de la délégation pour l'année 2008.

- Les effectifs concernés par l'action sociale sont stables.
- Le nombre d'enfants bénéficiant de l'Arbre de Noël est en baisse (7300 contre 7600 en 2007), ce qui a permis une augmentation de la valeur du chèque-cadeau. Une application informatique va être mise en place pour la remise du chèque-cadeau.
- Les médecins n'étant pas assurés pour vacciner, les vaccins de santé publique sont supprimés.
- 2 médecins sont partis en 2008 ce qui accroît la charge de travail des infirmières. Même si 2 médecins ont bénéficié d'une augmentation du nombre de leurs heures, le solde reste négatif. Toujours la même difficulté à recruter des médecins de travail.
- Le CDAS quitte la Tour Gamma pour intégrer les locaux de l'Atrium.
- Il est constaté une diminution du nombre de bénéficiaires pour le poste « Amitiés Finances » (colis de fin d'année pour les retraités).
- Le nombre d'aides pécuniaires et prêts sociaux est stable, mais le montant des aides est en augmentation.
- Dénombrant une assistance sociale en moins, l'activité des assistants de service social est en augmentation par rapport à 2007.
- Le nombre de repas en restauration collective est en baisse, la baisse étant tout de même moins forte que celle constatée en 2007.
- On retrouve le même niveau de subventions interministérielles pour séjours d'enfant (taux fixé annuellement par la Fonction Publique) qu'en 2006.
- Les « mini-colo » de la Toussaint n'ont pas reçu de dotation complémentaire. Il a fallu alimenter le budget local par le budget général.
- S'agissant des crèches, la CAF s'étant désengagée financièrement, la Mairie de Paris a reporté l'effort financier sur les bénéficiaires.

L'après-midi a été consacré à une séance de formation consistant en une présentation du contenu de la politique d'action sociale et des mécanismes de sa mise en œuvre.

La prochaine réunion du CDAS est programmée le **16 mars 2010**.